



HAL
open science

“ Les femmes, le droit à l’espace et à la politique urbaine : une approche par l’image de trois villes : Rennes, Marseille, Liège.

Monique Haicault

► **To cite this version:**

Monique Haicault. “ Les femmes, le droit à l’espace et à la politique urbaine : une approche par l’image de trois villes : Rennes, Marseille, Liège.. Les éditions du remue-ménage. Les femmes entre la ville et la cité., Tome 3, pp.17-27, 2005, 978-2-89091-266-3. halshs-01535037

HAL Id: halshs-01535037

<https://shs.hal.science/halshs-01535037>

Submitted on 19 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES FEMMES ENTRE LA VILLE ET LA CITÉ

L'espace public, lieu de passage et d'échanges, ouvert à tous, est abordé dans ce recueil dans le but de susciter le développement de recherches et d'analyses qui croiseront une approche liée à la conquête des droits politiques par les femmes – la cité – et une approche qui mesure les conséquences du fait que, désormais, la moitié de la population mondiale, elle-même composée de 50% de femmes, réside en ville. Le texte de Monique Haicault, pionnière de l'examen des rapports sociaux de sexe à la fin des années 1970, fournit ici encore une amorce à poursuivre. Ce recueil est à l'image de la francophonie plurielle sans limites : il nous transporte à Liège, à Marseille, à Montréal, à Rabat, à Rennes, à Paris ; en Belgique, en France, en Mongolie, dans l'Union européenne. Et aussi au Québec.

TEXTES DE SYLVIE CÉLÉRIER, ANNIE CORNET ET ISABELLE CECCHINI, SANDRINE DAUPHIN, CATHERINE SOPHIE DIMITROULIAS, LOUISE FORSYTH, MONIQUE HAICAULT, ANA JARRY-OMAROVA, DIANE LAMOUREUX, ANNE LATENDRESSE, CHANTAL MAILLÉ, SAFAA MONQUID, RÉJANE SÉNAC-SLAWINSKI ET MARIE-BLANCHE TAHON.

Marie-Blanche Tahon est professeure au Département de sociologie et d'anthropologie à l'Université d'Ottawa. Ses champs de recherche articulent la politique, la famille et les rapports de sexe. Elle était responsable de l'organisation du 4^e Congrès international des recherches féministes dans la francophonie plurielle.

Céline Widmer détient un baccalauréat en histoire et une maîtrise en sciences de l'information. Elle a coordonné plusieurs colloques nationaux et internationaux, dont ce 4^e Congrès international des recherches féministes dans la francophonie plurielle.



LES FEMMES ENTRE LA VILLE ET LA CITÉ

sous la direction de
Marie-Blanche Tahon et Céline Widmer

4^e Congrès international
des recherches féministes
dans la francophonie plurielle
TOME 3

ISBN 978-2-89091-266-3



Sous la direction de
MARIE-BLANCHE TAHON et CÉLINE WIDMER

LES FEMMES ENTRE LA VILLE ET LA CITÉ

Actes du 4^e Congrès international des recherches féministes
dans la francophonie plurielle

Tome 3

les éditions du remue-ménage

Couverture : Tutti Frutti
Infographie : Claude Bergeron

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Congrès international des recherches féministes dans la francophonie plurielle (4^e : 2005 : Université d'Ottawa)

Actes du 4^e Congrès international des recherches féministes dans la francophonie plurielle

Vol. 3 : sous la direction de Marie-Blanche Tahon et Céline Widmer.

Actes du congrès tenu à l'Université d'Ottawa en juillet 2005.

Comprend des réf. bibliogr.

Sommaire : t. 1. Des frontalières — t. 2. Famille et rapports de sexe — t. 3. Les femmes entre la ville et la cité.

ISBN 978-2-89091-259-5 (v. 1)

ISBN 978-2-89091-265-6 (v. 2)

ISBN 978-2-89091-266-3 (v. 3)

1. Femmes - Francophonie - Conditions sociales - Congrès. 2. Égalité des sexes - Francophonie - Congrès. 3. Relations entre hommes et femmes - Francophonie - Congrès. 4. Femmes en milieu urbain - Francophonie - Congrès. 5. Féminisme - Francophonie - Congrès. 6. Études sur les femmes - Francophonie - Congrès. I. Tahon, Marie-Blanche. II. Widmer, Céline, 1978. III. Titre. IV. Titre : Des frontalières. V. Titre : Famille et rapports de sexe. VI. Titre : Les femmes entre la ville et la cité.

HQ1106.C66 2005

305.40917'541

C2007-941670-5

ISBN 978-2-89091-266-3

© Les Éditions du remue-ménage

Dépôt légal : quatrième trimestre 2007

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

Les Éditions du remue-ménage

110, rue Sainte-Thérèse, bureau 501

Montréal (Québec) H2Y 1E6

Tél. : (514) 876-0097 / Téléc. : (514) 876-7951

info@editions-remuemenage.qc.ca

www.editions-remuemenage.qc.ca

Les Éditions du remue-ménage bénéficient du soutien de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) pour leur programme d'édition. Nous remercions le Conseil des Arts du Canada de l'aide accordée à notre programme de publication. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIE) pour nos activités d'édition.

Imprimé au Canada

TABLE DES MATIÈRES

Introduction <i>Marie-Blanche Tahon</i>	13
Les femmes, le droit à l'espace et à la politique urbaine. Une approche par l'image de trois villes : Rennes, Marseille, Liège <i>Monique Haicault</i>	17
La cité et les urbaines radicales dans l'œuvre de Nicole Brossard : entrée au féminin dans la ville contemporaine <i>Louise Forsyth</i>	28
Invisible pauvreté des femmes <i>Sylvie Célérier</i>	40
Les femmes marocaines et les loisirs : le cas de la ville de Rabat <i>Safaa Monqid</i>	53
La ville : un espace investi par les femmes et les groupes de femmes ? <i>Anne Latendresse</i>	69
Approche sexuée des budgets : présentation d'un projet réalisé au niveau fédéral pour le gouvernement belge <i>Annie Cornet et Isabelle Cecchini</i>	87

L'égalité de genre, une valeur constitutionnelle de l'Union européenne : luttes féministes pour une « évidence » <i>Catherine Sophie Dimitroulias</i>	110
Le mouvement pour l'égalité politique des femmes au Québec <i>Diane Lamoureux</i>	145
Des vertus du débat sur la parité pour questionner les paradoxes de la « démocratie à la française » <i>Réjane Sénac-Slawinski</i>	164
Deux conditions pour penser la parité politique comme mesure universaliste <i>Marie-Blanche Tahon</i>	181
Une association à la croisée de différents espaces : le cas de CEDAW Watch en Mongolie <i>Anna Jarry-Omarova</i>	195
État-providence et représentation politique des femmes <i>Sandrine Dauphin</i>	206
Autour des <i>a priori</i> de la littérature francophone sur femmes et politique <i>Chantal Maillé</i>	217
<i>Notes biographiques</i>	225

Remerciements

Ce recueil de textes et le congrès qui a été l'occasion de leur première présentation résultent de la conjonction de nombreux engagements en imagination, en intelligence, en temps et en argent. Le congrès a été piloté par un comité organisateur composé de Caroline Andrew, Claire Bélanger, Dominique Bourque, Denyse Côté, Sylvie Frigon, Marie-Laure Girou-Swidorski, Michèle Kérisit, Colette Parent, Carolyn Sharp, Eva Rathgeber. Ginette Rozon et Michèle Viquerat, de la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, ont facilité au maximum les démarches administratives pour accéder aux fonds nécessaires au déroulement du congrès et à ses suites.

L'Université d'Ottawa s'est montrée très réceptive à l'initiative et a largement contribué à sa réussite. Nous avons pu aussi compter sur le soutien financier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), de l'Ambassade de France au Canada, du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC), de l'Office des affaires francophones de l'Ontario et du ministère du Patrimoine canadien (Condition féminine).

La publication des Actes bénéficie essentiellement d'une partie de la subvention du CRSH. Elle n'aurait pas été possible sans la réceptivité de l'équipe du Remue-ménage et le professionnalisme d'Élise Bergeron.

Que toutes les personnes citées et celles qui ont œuvré dans l'ombre trouvent dans ce livre une trace tangible de leur contribution.

Marie-Blanche Tahon et Céline Widmer

Introduction

Marie-Blanche Tahon

Le titre de ce livre est celui qui avait présidé aux communications présentées lors de la quatrième journée du 4^e Congrès international des recherches féministes dans la francophonie plurielle. Elles suivaient la séance plénière au cours de laquelle Maria Nengeh Mensah avait présenté : « Citoyenneté et discours féministes sur la "prostitution" et le "travail du sexe" ». Quelques effets pervers » et Anne Saris : « Les femmes face à la justice religieuse : Quel rôle pour l'État ? Quelle citoyenneté pour les femmes ? » parus dans le tome 1 des actes du Congrès, *Des frontières*, aux mêmes éditions.

La pluralité géographique est à l'œuvre : Rennes, Marseille, Liège, Rabat, Paris, Montréal; l'Union européenne, le Québec, la France, la Belgique et même la Mongolie. Après la sélection difficile des textes envoyés, la succession des textes ici présentés commencera par la ville et se poursuivra avec la cité, même si, on le verra, la politique n'est pas absente de la ville.

Le premier texte, celui de Monique Haicault, a été écrit à la suite du Congrès, au cours duquel la sociologue avait présenté, lors de la séance d'ouverture, trois films qu'elle avait réalisés et avait animé une discussion qui augurait bien de la suite des choses. En reprenant son travail, sans le support direct de l'image, dans « Les femmes, le droit à l'espace et à la politique urbaine. Une approche par l'image de trois villes : Rennes, Marseille, Liège », Monique Haicault souligne bien cette articula-

tion entre la politique et l'urbain : l'espace public est le lieu démocratique du vivre ensemble et de la citoyenneté partagée.

Avec « La cité et les urbaines radicales dans l'œuvre de Nicole Brosard : entrée au féminin dans la ville contemporaine », Louise Forsyth, en plus de fournir un texte où s'articule également politique et urbain, a comblé un des vœux du comité organisateur qui souhaitait susciter plusieurs communications qui aborderaient les diverses thématiques sous l'angle de la littérature. Elles furent très rares. L'hommage indirectement rendu à Nicole Brosard le ravit aussi.

Le texte de Sylvie Célérier – « Invisible pauvreté des femmes » – fait apparaître une autre facette de l'urbain que nous préférons ne pas voir. Elle illustre aussi avec beaucoup de finesse combien cette invisibilité est elle-même construite par les catégories d'analyse de la pauvreté. Une autre fois, l'association tenace des femmes à la maternité (voir *Famille et rapports de sexe*, tome 2 des actes du 4^e Congrès, aux mêmes éditions), unifie le regard posé sur elles. Au risque de faire disparaître les femmes de la « grande pauvreté ».

Safaa Monqid nous transporte à Rabat et aborde un aspect rarement exploré, celui des loisirs des femmes. Cette entrée est manifestement prometteuse pour enrichir l'examen de leur vie quotidienne, différenciée selon leur appartenance de classe, leur âge et leur lieu de résidence. Le poids du familial, lui aussi non uniforme, continue pourtant à structurer le rapport aux loisirs, y compris dans leur définition même.

L'article d'Anne Latendresse pose la question, à partir d'une enquête réalisée à Montréal, de la participation des femmes et des groupes de femmes à la vie municipale. Il fait donc la transition entre la ville et la cité, qui sera plus particulièrement abordée dans les textes suivants. Le nombre d'élues au conseil municipal et aux conseils d'arrondissement reste très en deçà de la parité. Le mouvement associatif – communautaire, comme nous disons – au féminin, pourtant très présent à Montréal, investit peu la sphère municipale. Au-delà des obstacles inhérents à la multiplicité des tâches que doivent assumer les femmes, l'auteure souligne le poids des procédures bureaucratiques qui découragent leur participation.

Annie Cornet et Isabelle Cecchini abordent un aspect fondamental et pourtant rarement pris en considération : elles présentent un projet d'intégration de l'« égalité des sexes » dans l'analyse budgétaire tenté par le gouvernement belge. Avec beaucoup de minutie, elles rapportent diverses conditions et étapes à respecter pour mettre en place « l'approche sexuée des budgets » qui ne sont pas typiquement belges. Si elles insistent sur le fait que cette initiative suppose son intégration dans des réfor-

mes de la fonction publique, leur présentation ouvre pourtant la voie à des travaux et réflexions qu'il s'agit de poursuivre au regard de la « gouvernance ».

Avec beaucoup de conviction, Catherine Sophie Dimitroulias fait le bilan des initiatives de l'Union européenne pour faire de « l'égalité de genre » une valeur constitutionnelle. Cette approche « transnationale » est intéressante à étudier, y compris dans la mesure où, par la force des choses le plus souvent, les féministes sont amenées à lutter pour l'égalité des sexes dans leur nation respectives. L'article de Dimitroulias est aussi encourageant en ce qu'il montre qu'une démarche institutionnelle, sinon bureaucratique, peut, parfois, constituer un support à la diffusion de revendications politiques.

Diane Lamoureux revient, elle, sur le terrain plus directement politique en retraçant « le mouvement pour l'égalité politique des femmes au Québec ». Elle souligne le coup d'accélérateur adopté par le mouvement féministe québécois, ces dernières années, pour réfléchir et agir sur le terrain des institutions politiques, auquel n'ont pourtant pas répondu les partis politiques qui se partagent le pouvoir : ils se contentent de proposer un taux « honorable » de candidates. De manière plus générale, face à la crise de la démocratie *représentative*, renforcée par la mondialisation qui privatise l'intérêt, Lamoureux considère, avec son sens de la formule inimitable, que « dans un contexte où l'État se cantonne de plus en plus dans la gestion des populations plutôt que dans l'élaboration de l'intérêt public, il est possible que le modèle de la "bonne mère de famille" puisse remplacer le modèle du "bon père de famille" actuellement en vigueur ».

Les deux articles suivants – celui de Réjane Sénac-Slawinski et de Marie-Blanche Tahon – se penchent sur une innovation de ces dernières années : l'institution de la parité en France. Ni l'un ni l'autre ne retrace l'historique du mouvement paritaire. Sénac-Slawinski analyse en quoi les débats qui se sont déroulés en France sur la pertinence du principe de parité et de son inscription dans la Constitution questionnent la démocratie à la lumière du « genre ». Tahon prétend dégager les deux conditions nécessaires et suffisantes pour soutenir que la parité est une mesure universaliste et non particulariste ou essentialiste.

La « francophonie plurielle » n'étant pas seulement une notion territoriale, c'est d'une enquête de terrain en Mongolie qu'Ana Jarry-Omarova nous fait partager ses analyses sur l'importance que revêtent les organisations non gouvernementales, y compris féminines ou féministes, nationales et internationales, dans l'entreprise escarpée de la reconnais-

sance de l'égalité politique des sexes au sein d'une démocratie à construire. Et les contradictions dans lesquelles elles semblent enfermées.

Après avoir travaillé plusieurs années sur la parité en France, Sandrine Dauphin élargit sa perspective de recherche en examinant les liens entre l'État providence et l'accès des femmes à la sphère politique. En se limitant géographiquement aux pays de l'Europe de l'Ouest, Dauphin propose une typologie de modèles de « contrats de genre » qui ont une incidence sur les modes de légitimité de la représentation politique des femmes. Nul doute que cet essai inspirera son élargissement à d'autres États.

Le livre se clôt sur le regard critique que Chantal Maillé cultive sur la littérature francophone en matière de la thématique « femmes et politique ». Rétrospectivement, elle trouvera sans doute encore matière dans ce recueil lui-même à acérer sa critique. Pourtant, l'ensemble, me semble-t-il, est assez pluriel pour inciter à approfondir le questionnement, pour continuer à le remettre sur le métier. Après bientôt quarante ans de la résurgence du mouvement féministe, qui a enregistré des avancées importantes dans ce que l'on appelait avant lui la « condition des femmes » et qui a suscité la prise de parole et l'écriture d'un nombre toujours plus important de femmes – ce qu'ont, une autre fois, illustré la réalisation de ce 4^e Congrès international des recherches féministes dans la francophonie plurielle et les livres et le CD qui en gardent la trace –, le bilan de la situation des femmes reste lourd. Les divers articles contenus dans ce recueil en attestent. Ils illustrent aussi la vigilance aux « inégalités démultipliées » – pour reprendre le titre d'un livre d'un sociologue, François Dubet (Éditions de l'Aube, 2000) : plus l'égalité prend forme, plus l'inégalité apparaît intolérable. Les féministes ont, à juste titre, déconstruit, une à une, les inégalités infondées qui frappent les femmes « en tant que femmes ». Et la tâche n'est pas terminée puisque les ruses de la domination masculine sont sans limites, fortes sont-elles de millénaires qui l'ont assise au plus profond de nos sociétés. Je souhaite pourtant que se dégage également de ce livre l'idée que l'égalité des sexes, elle aussi, est une construction. Sans limites...

**Les femmes, le droit à l'espace et à la politique urbaine.
Une approche par l'image de trois villes :
Rennes, Marseille, Liège**

Monique Haicault

Les trois articles vidéo présentés au 4^e Congrès international des recherches féministes dans la francophonie plurielle mettent en relation des thématiques fortes de la pensée féministe internationale. Présentes dès les années 1970, ces thématiques ont longtemps laissé place à d'autres priorités comme le travail, le corps, la famille, autant dans les recherches que dans les revendications et les mesures sociales – du moins en France métropolitaine. Elles ont pris récemment un nouvel essor, impulsé, semble-t-il, par la question de la parité politique.

Il s'agit, d'une part, du droit à l'espace, particulièrement du droit à la mobilité libre pour toutes les femmes, une thématique souvent rabattue sur la question plus médiatisée de la sécurité et, d'autre part, des temps sociaux urbains et des temporalités des pratiques quotidiennes dans l'espace privé et public. Enfin, il est question de la place des femmes dans la politique et la gestion des villes.

La théorie des rapports sociaux de sexe sous-tend ces ensembles de questions dans la mesure où l'approche adoptée dans les documents vidéo tient toujours compte de l'existence d'un rapport social dynamique entre les catégories sociales hommes/femmes. En l'occurrence, ce rapport se manifeste au sein de l'espace public, dans les temporalités urbaines et les pratiques de mobilité des citoyens, ainsi que dans les compositions sexuées des politiques publiques et leurs modalités d'action.

Une démarche appuyée sur plusieurs sources d'information

En amont des enregistrements proprement dits, la réalisation des documents vidéo s'est appuyée sur plusieurs types d'informations centrées sur les trois thématiques retenues. Il s'agit de travaux publiés dans des revues de sociologie urbaine et d'urbanisme et de mes propres recherches. Il s'agit également d'observations recueillies sous forme de notes, dessins, photos, au cours de fréquents « arpentages » effectués dans de nombreuses villes. Des entretiens enregistrés ou simplement notés avec plusieurs catégories d'informatrices complètent ces différentes sources.

Deux raisons principales ont conduit à adopter les enregistrements audiovisuels, d'une part, comme technique d'approche des données concrètes et, de l'autre, comme moyen de communication. La première raison repose sur l'idée que les notions conceptuelles – au moins en sociologie – se manifestent d'une façon ou d'une autre au travers des individus, dans des corps qui bougent, parlent, agissent, se mettent en scène et entrent en relations. Les notions, les idées se donnent à voir et à entendre dans des situations le plus souvent directement observables. J'ai évoqué à cet égard, un peu par défi, la notion d'image-concept, comme si une simple image pouvait receler de l'abstrait et du concret tout à la fois (Haicault 2000 : 170). Pour décrypter du sens au sein de la banalité des choses ordinaires, il faut exercer le regard. « Qu'est-ce que ça veut dire ? » se demandait Roland Barthes dès ses premières études de sémiologie (Barthes 1957). Cette question permet de tenir la pensée en éveil, de stimuler le regard. Le précepte de Bachelard – « il faut savoir pour voir » – renvoie alors aux sources, qui sont indispensables pour éviter les pièges du sens commun, la fausse naturalité du social ou les présupposés. Pour actualiser le regard et le rajeunir, les sources doivent se renouveler et se diversifier. Muni de cette paire de lunettes, on peut prendre le risque d'aborder des situations nouvelles concrètes. Vigilance d'un côté et connaissances de l'autre sont de bons outils pour développer une méthodologie de l'image, pour analyser un documentaire, ou même pour enseigner la sociologie du quotidien.

Éclairée par les apports de la sémiologie, la démarche audiovisuelle enrichit les approches qualitatives et renouvelle les indicateurs qui, à la longue, ne s'ajustent plus aux nouvelles réalités sociales. En s'attachant aux signes, on est amené, par exemple, à repérer ceux qui indiquent une qualité de vie urbaine, à identifier les mesures prises par la politique municipale en direction des citoyens. Prenons quelques exemples de comportements et de signes présents dans les vidéos présentées et qui

s'avèrent aisément repérables au-delà de leur apparente banalité. Pratiquer à pied des quartiers piétonniers à différentes heures de la journée, pointer la propreté des trottoirs et l'absence de stationnement automobile illicite; constater que les passages réservés aux handicapés, poussettes, personnes âgées, bagages tirés sont dégagés en permanence; remarquer que les odeurs remontant des égouts sont vraiment maîtrisées, de même que les nuisances sonores produites par les pots d'échappement des deux-roues ou par les camions des éboueurs; apprécier la fréquence et la complémentarité des transports collectifs, la qualité, le nombre et la répartition des jardins, des parcs et des espaces verts. Bref, se mettre en situation de citoyen observateur actif, tous les sens en éveil.

La capacité des images à communiquer et à favoriser le débat en public est l'autre bonne raison qui pousse à leur utilisation. Des éléments de connaissance peuvent être restitués au travers d'images, sans que le sens en soit pour autant dénaturé ou banalisé. Sans prétendre détenir la vérité sur un sujet, le documentaire ou l'article vidéo donne l'occasion à un public relativement large de débattre en commun à partir de l'expérience des personnes. Les nouveaux moyens de communication aujourd'hui mis quasiment à la disposition de tous favorisent ce genre d'expérience. Même si ceci peut sembler banal et évident aux yeux de ceux qui utilisent fréquemment l'audiovisuel, cette technique est loin d'être admise comme valable dans le milieu de la recherche. Ce congrès fait encore figure d'exception.

Des villes, des temps et des femmes en politique

Pour comprendre les conditions qui ont été à la base des objectifs et des contenus vidéo, quelques précisions doivent être apportées concernant les entrées problématiques choisies pour les trois axes.

Les villes, l'espace urbain

Pour beaucoup de chercheurs et d'aménageurs, la ville demeure avant tout de l'espace, du bâti, un cadre matériel. Il est vrai que les villes européennes sont souvent des palimpsestes par les couches de leur bâti superposées au cours de l'histoire. Le cadre bâti et les aménagements d'infrastructures sont toujours la préoccupation prioritaire des politiques et des urbanistes, la seule bien souvent. Au mieux, on croise la dimension espace avec celle des types de populations. « Les villes à trois vitesses » caractérisent le mouvement des villes européennes, nous disent

urbanistes et sociologues (*Esprit* 2004). Le centre ancien, appauvri et vieillissant, est réhabilité et revitalisé par l'arrivée de nouvelles couches sociales (jeunes cultivés travaillant avec les technologies de l'information et des communications), tandis que les précaires sont rejetés toujours plus loin à la périphérie et que les couches aisées rassemblent leurs hétérogénéités hors les murs : dans des lotissements (pavillonnaire résidentiel) ou encore dans des « enclaves résidentielles », phénomène en augmentation partout dans le monde (*Urbanisme* 2005).

Le développement actuel de ces formes urbaines tend à accentuer la ségrégation sociale et à rendre encore plus inégal l'accès libre pour toutes les femmes à tous les espaces de la ville, à son centre, à son hypercentre. L'espace public, lieu démocratique du vivre ensemble et de la citoyenneté partagée, est ainsi menacé de ne plus remplir sa fonction de civilité ou même de disparaître physiquement. La ville en tant qu'espace peut donc faciliter, créer ou freiner l'exercice de liens sociaux dynamiques. Elle est donc aussi un lieu d'échanges et de civilisation.

La ville est un système temporel

L'espace emprisonne le temps urbain et les temporalités quotidiennes qui, en retour, façonnent la ville. Les nouveaux temps sociaux se caractérisent par leur multiplicité enchevêtrée et leur discordance. La nature du temps social occidental est double. D'un côté, il est arithmétique et rigide – les horaires du temps de l'horloge –, de l'autre, il est fluide et dilatable – les temporalités des pratiques et des événements. Cette dualité constitutive du temps social contemporain a été saisie dans notre approche audiovisuelle des villes au travers des pressions temporelles qui secouent la vie quotidienne des citoyens (Boulin 2002). Les flux de déplacements en témoignent ainsi que les présences/absences des personnes au sein de l'espace public. Les pratiques spatiotemporelles des femmes diffèrent toujours de celles des hommes, globalement et pour un même milieu social, si bien qu'une observation attentive de l'espace public peut révéler une limitation du droit de cité par l'absence de certaines catégories de personnes, de femmes. Observations renforcées par l'attention aux rituels sexués de mobilité, par le repérage des aires urbaines genrées de pratiques de la ville. Si le temps est un objet anthropologique, comme le pensait Simmel, car il est au centre de toute expérience humaine, il est aussi un objet politique, car il est au cœur des règles de la cité et de son écologie (Grossin 1996). Par son système de règles et de décisions, la Cité agit sur les conditions de manifestation des temps de la ville et sur leurs implications dans la vie quotidienne des citoyens.

La politique temporelle, en tant que politique publique, a été prise en compte dans les trois vidéos. Chacune, selon son angle d'approche, témoigne des initiatives adoptées par les politiques urbaines en vue d'atténuer la pression quotidienne qui pèse sur les modes de vie et les modes de ville de tous les citoyens et sur les femmes de manière plus implacable.

La ville apprenante est un lieu de socialisation

L'espace est socialisé et il socialise. Il est socialisé dans sa forme, ses temporalités, la mobilité et la présence des citoyens. En retour, il socialise comme le font la famille, l'école, l'entreprise. La ville enseigne. Elle montre et inculque des valeurs et des comportements qui sont à imiter pour qui cherche à s'intégrer, ou à écarter pour qui veut se différencier. Des codes de mise en scène de soi, de civilité, de marquage de soi et de l'autre transforment la ville en un puissant milieu d'apprentissages multiples (Veauvy 2004). Apprentissages à la différence culturelle, à la distinction de genre et d'âge notamment. Selon sa gouvernance et la place prise ou accordée à la société civile, la ville, en tant que lieu politique, se donne à voir comme une expression vivante d'une certaine conception de la démocratie, ne serait-ce que par les types de partenariat entre citoyens et décideurs publics (Donzelot 2003). La place du citoyen dans la production et la gestion du cadre de vie tend ainsi à devenir un indicateur observable de la gouvernance d'une aire urbaine et de sa démocratie effective. Il s'agit certes de donner place et parole au citoyen. Il s'agit plus encore de tenir compte dans la gestion urbaine des différences sociales majeures qui différencient l'expérience sociale des citoyens. Les expériences urbaines des hommes et des femmes dépendent en partie des formes urbaines et des temporalités qui secouent la vie ordinaire d'une agglomération, sans cesser pour autant de dépendre de l'action effective des rapports sociaux qui structurent et dynamisent un territoire. Ainsi conçue, la politique urbaine devient, sur le long terme, responsable de la qualité de vie et de civilité urbaines. Dès lors qu'elle façonne les modalités des pratiques sociales, la politique urbaine engage le long terme.

Trois articles vidéo : Rennes, Marseille, Liège

Rennes : « Des femmes dans la politique municipale »

Les enregistrements se sont déroulés durant deux jours en mars 2002. Invitée par la ville de Rennes à participer, avec mes films sur le travail des femmes, aux Journées du 8 mars, j'avais sollicité des élues la possibilité de les interroger sur leurs actions dans la gestion des temps urbains au sein de la politique municipale. Les entretiens ont été effectués dans l'espace public, sans préparation, en direct et sans reprise. Je disposais d'un petit caméscope numérique, sans micro-cravate, ce qui explique que le son ait parfois capté les nombreux bruits parasites de ces lieux publics de festivités. J'ai rencontré successivement une responsable du Bureau des temps de l'Administration centrale et des Rennaises venues voir les films, qui ont accepté spontanément de répondre à mes questions sur leur gestion partagée de la pression temporelle et sur les améliorations des moyens publics visant à alléger leur vie quotidienne. Deux élues, adjointes au maire, se sont également prêtées aux enregistrements en public. Des images du centre-ville de jour et de nuit, des citoyens dans des lieux publics, comme le grand marché du samedi matin ou lors d'une exposition d'œuvres de femmes à l'occasion du 8 mars, complètent le corpus d'images, auxquelles s'ajoutent des séquences du Conseil municipal. Une centaine d'heures de prises de vue ont été réduites en un court montage de 9 minutes 30, projeté lors de colloques. Le premier montage vidéo a été montré dans un colloque à Marseille en juillet 2002 qui portait sur « la qualité de la vie urbaine ». D'autres montages plus complets ont été réalisés par la suite.

La ville de Rennes est relativement pionnière dans sa gestion. Le Conseil municipal a développé une démarche « Égalité entre femmes et hommes » depuis plus de treize ans et appliqué très tôt la parité. Elle est une des premières villes en France à avoir mis en place un Bureau des temps, après avoir rendu des quartiers du centre aux piétons depuis déjà quinze ans. Avec les vélos à la carte, le métro inauguré en mars 2002, la municipalité développe une politique de complémentarité en matière de transports collectifs qui s'enrichit par l'aménagement des horaires des services publics (crèches à la carte, etc.) et toutes sortes de mesures pour rendre le centre-ville et la culture accessibles à tous, tout en s'attachant à respecter le repos dominical.

Elle prend appui sur les directives européennes et son expérience en matière d'égalité l'a tout naturellement tournée vers une politique

temporelle pensée en articulant plusieurs dimensions de la vie urbaine au quotidien. Elle conjugue deux atouts : des liens forts avec l'Université de Rennes pour l'étude de projets et le suivi des mesures adoptées, et une politique municipale appuyée sur une parité expérimentée, effective et respectueuse de la parole des femmes, comme en témoignent les enregistrements librement réalisés dans la salle du Conseil municipal.

Marseille : Des femmes dans les lieux et les temps quotidiens

Marseille n'est ni une ville-musée ni une nouvelle métropole. Avec 2 600 ans d'histoire et d'immigration par vagues successives, venues des deux rives de la Méditerranée, son cadre bâti est une sorte de palimpseste qui inscrit, entre ses collines et l'immensité de sa rade, des formes urbaines aussi variées que sa population. Elle offre au regard un espace public relativement démocratique, sans ségrégation sociospatiale aussi accusée que dans des villes ou des mégapoles d'autres continents. Les « cités » de logement social, nombreuses et aujourd'hui dégradées, sont insérées dans le tissu peu urbanisé des « campagnes », parcs d'anciennes bastides qui bordent en couronne les quartiers anciens du centre groupés autour du Vieux-Port.

La recherche a cependant montré que la ville cache une forte ségrégation sociospatiale qui se traduit par un accès inégal aux espaces publics. La cité phocéenne n'appartient pas de manière équitable à tout le monde. Les différences entre femmes sont énormes et s'ajoutent, pour certaines, à celles déjà très fortes entre hommes et femmes. En cela, Marseille est bien une cité de la Méditerranée : son multiculturalisme marque l'espace et les temporalités ainsi que les modalités de présence « corps-espace-temps » des femmes dans l'espace public. Partant de la triple thématique évoquée, la question du droit de cité pour toutes les femmes s'est vite imposée pour aborder Marseille, d'autant qu'il avait fallu renoncer à interroger, aussi librement qu'à Rennes, les quelques femmes siégeant alors au sein de la municipalité.

-Le document propose de mettre en évidence comment un espace urbain est rythmé par la présence/absence des acteurs, ici des femmes, saisies dans leurs pratiques urbaines de mobilité. À partir de nos enquêtes, on a pu cibler quelques figures sociologiques de femmes dans des espaces-temps bien définis au sein de l'agglomération marseillaise (Haicault et Mazella 1997).

En observant et en filmant durant plusieurs mois, j'ai tenté de répondre aux questions « Où, quand, comment les femmes sont-elles en

nombre dans l'espace public marseillais ? », « Quel droit de cité pour les femmes ? », « Si les femmes tiennent une place visible où se mêlent générations, milieux sociaux, ethnocultures, comment circulent-elles dans l'agglomération urbaine, où vont-elles, pour quels motifs, à quelles heures et avec qui ? »

La Marche des femmes des cités « Ni putes, ni soumises » qui, partie de Paris, a traversé la ville en 2003, parle pour celles qu'on ne voit pas. En quelque sorte, elle les montre en creux. Selon les moments et les lieux, des femmes circulent en nombre, à plusieurs générations, plus rarement seules. Près des écoles, en flux réguliers, elles se pressent avec poussettes, paquets et enfants, le long des trottoirs encombrés ou dans des escaliers mal commodes. À midi, les femmes actives et les jeunes envahissent les rues piétonnes du centre près des points de restauration rapide et des boutiques de mode. Le soir, les rues, vidées dès la fermeture des magasins, rappellent combien le droit à la ville pour toutes les femmes est variable et fragile.

Les enregistrements (300 minutes de film mini dv) se sont déroulés en direct dans les rues du centre et dans plusieurs quartiers de décembre 2002 à octobre 2003, et en février 2004. Ils ont été complétés par des entretiens de quelques femmes, représentant des figures sociologiques de citoyennes, chez elles. Le montage a été réduit à 13 minutes 30 pour être présenté lors de colloques sur les thèmes « Temps et territoire » (Poitiers, mai 2003), « Genre et territoire » (Lyon, juin 2004), ainsi que dans des universités (à l'ULB à Bruxelles, à Toulouse-le-Mirail) pour animer des débats sur ville et genre, les politiques publiques ou encore les temps sociaux.

Liège : « Des associations de femmes dans la gestion urbaine »

Si, comme on l'a dit, la qualité des mesures prises par une politique municipale en direction des citoyens peut se lire dans une pluralité de signes visibles dans l'espace urbain, la place prise par les collectifs d'usagers et respectée par la municipalité pourrait faire figure d'indicateur de démocratie participative. « Les marches exploratoires » de femmes organisées pour observer la qualité ordinaire des rues et des quartiers sont une initiative nordique déjà ancienne. Elle a été développée au Canada par des groupes de femmes. Les usagers-citoyens se trouvent ainsi associés à la gestion urbaine. Des critiques reprochent, aujourd'hui, aux initiatives de tels collectifs de répondre à l'injonction politique de participer, au motif que la démocratie dite de proximité récupérerait ces initiatives de la société civile à son profit (*Espaces et Sociétés* 2005).

Pour ce qui est de la ville de Liège, la Commission consultative Femmes et Ville, créée en 2004, après un long processus de mise en place, se donne comme objectif le contrôle de l'application d'une charte élaborée par plusieurs collectifs de femmes et signée par l'actuel bourgmestre. Si la récupération s'inscrit à l'évidence dans la dynamique du pouvoir, elle semble actuellement bien contrôlée par les femmes des différents collectifs qui sont regroupés dans cette commission. Ces femmes semblent conscientes de la nécessité de maintenir leur vigilance face aux limitations que pourrait subir leur participation à la gouvernance urbaine.

Dans la vidéo sur Liège, troisième de la série, la thématique dite de démocratie participative s'est vite dégagée de la richesse des échanges avec des femmes des associations, avec des citoyens et des citoyennes lors des conférences-débats et en accompagnant deux marches exploratoires en ville. En circulant seule et à toute heure dans cette cité, aidée d'un petit caméscope, j'ai pu filmer quelques points saillants de la politique urbaine, enregistrer des échanges spontanés avec les gens dans la rue sur leur quartier. Toutes ces séquences ne figurent pas au montage.

La forme finale : un article vidéo

La forme article vidéo offre des possibilités d'écriture et de communication qui s'apparentent à celles de l'article. Il s'agit d'un produit court dont la thématique explicite vise à montrer sans démontrer et à poser des questions. En évitant les stéréotypes, on invite à regarder des choses connues sous un autre angle, à débanaliser le regard.

L'article vidéo, qui s'en tient à une seule idée, mise sur la capacité des spectateurs à lire les images sans recourir à un récit ou à un discours didactique ou démonstratif. Les intertitres fonctionnent comme dans un article, ils orientent l'attention sur le thème de la séquence suivante, ils brisent les évidences en apportant un sens différent, voire nouveau, ils donnent de la respiration au montage nécessairement serré. Sa brièveté permet une projection devant un public relativement large, rassemblé lors de colloques ou de séminaires. Excellent moyen de communication et de débat, l'image, on le constate, libère la parole et l'échange pour pousser plus loin le propos engagé.

Conclusion

L'image montre comment des idées sont matérialisées dans du concret, dans des corps en situation et au travers d'une pluralité de signes. Les images nous font voir, sentir, écouter des idées. Elles nous mettent en présence de leur incarnation dans des personnes et leurs mouvements. Elles montrent comment les idées et les pratiques s'inscrivent dans l'espace en façonnant les formes, l'architecture, la matérialité urbaine ainsi que la richesse de ses urbanités. L'image peut plus encore, quand elle indique par toutes sortes de marques les mesures prises par le pouvoir politique en faveur des citoyens, en faveur des femmes, acteur social sur lequel on a choisi de focaliser le regard dans les trois vidéos.

L'image restitue à la ville sa qualité d'observatoire vivant des différences et des similitudes. Elle témoigne aussi des processus de changement social et politique. Ne peut-elle alors – par sa capacité à montrer et par le dialogue qu'elle favorise – trouver une plus juste place dans le développement du monde commun en participant au bien vivre ensemble de tous les citoyens ?

Bibliographie

- BARTHES, Roland (1957). *Mythologies*, Paris, Seuil.
- BOULIN, Jean-Yves et Ulrich MÜCKENBERGER (2002). *La ville à mille temps*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- DONZELOT, Jacques (2003). *Faire société*, Paris, Seuil.
- ESPACES ET SOCIÉTÉS (2005). « Le sens des formes urbaines », n° 122, avril.
- ESPRIT (2004). « La ville à trois vitesses : gentrification, relégation, périurbanisation », mars-avril.
- GROSSIN, William (1996). *Pour une science des temps, introduction à une écologie temporelle*, Toulouse, Octares.
- HAICAULT, Monique (2000). *L'expérience sociale du quotidien. Corps, espace, temps*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- HAICAULT, Monique et Sylvie MAZZELLA (1997). *La ville en mouvement, mobilité des jeunes retraités dans Marseille*, ministère de l'Équipement, PREDIT, Pirville-CNRS, LEST.

URBANISME (2003). *Imaginer, dire et faire la ville*, hors série, n° 19.

_____ (2003). *De banlieue 89 à Jean-Louis Borloo*, n° 32.

_____ (2005). « Enclaves résidentielles », mars-avril.

VEAUVY, Christiane (dir.) (2004). *Les femmes dans l'espace public. Itinéraires français et italiens*, Paris, Maison des sciences de l'Homme.